

Engagé-es au quotidien pour les bibliothèques, la recherche et la culture !

Votez



VOTER SNASUB-FSU,
C'EST VOTER POUR DES COLLÈGUES ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN, COMPÉTENTS, DYNAMIQUES ET OFFENSIFS.

Membre de la Fédération syndicale unitaire (FSU), le SNASUB-FSU défend les statuts et les conditions de travail des personnels des bibliothèques, dans les établissements, dans les instances et au cœur des mobilisations.

En CAPN, que vous soyez ou non syndiqué, si vous demandez votre mutation, si vous êtes promouvable, ils font valoir vos droits. Si vous êtes victimes d'autoritarisme, voire de harcèlement, ils vous soutiennent.

VOTER SNASUB-FSU,
C'EST AGIR POUR LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS ET CONTRE L'AUSTÉRITÉ.

AVEC LA FSU, LE SNASUB-FSU participe activement aux luttes pour la défense des services publics, des salaires et des retraites, contre les suppressions de postes et le recours aux emplois précaires. Il revendique la création des postes statutaires pour améliorer les services offerts et les conditions de travail des personnels et pour lutter contre le stress et la souffrance au travail. Avec la FSU, il revendique une réforme fiscale qui permettrait de mobiliser les dizaines de milliards d'euros nécessaires, en taxant les dividendes des actionnaires, la spéculation financière et la fraude fiscale pour que la répartition de ces richesses soit orientée vers l'intérêt général.

VOTER SNASUB-FSU,
C'EST RÉAFFIRMER L'IMPORTANCE DES CAP ET DES CHSCT MENACÉS PAR LE PROGRAMME « ACTION PUBLIQUE 2022 ».

Le gouvernement prépare une attaque gravissime contre nos services publics, avec le programme « Action publique 2022 » qui s'attaque au paritarisme et vise à substituer le contrat au statut et à individualiser les salaires et les carrières des agents publics.

Retirer aux CAP le contrôle sur l'ensemble des opérations de gestion collective des carrières (mutations, promotions, ...), les réduire à des instances de recours, donnerait tout pouvoir aux chefs d'établissements. Les commissaires paritaires sont les derniers remparts contre l'arbitraire.

Supprimer les CHSCT, en les intégrant aux comités techniques, permettrait aux employeurs publics de s'affranchir de leurs obligations en matière de santé et sécurité au travail. Associer les fonctionnaires, par l'intermédiaire de leurs représentants, à la gestion collective et à l'organisation des services publics est un des fondements de la fonction publique.

Contourner les élu.e.s des personnels, garants de l'égalité de traitement des agents, instituerait l'arbitraire et l'inégalité comme principes de gestion.

VOTER SNASUB-FSU, C'EST REFUSER CE PROGRAMME MORTIFÈRE POUR LA FONCTION PUBLIQUE.

AVEC LA FSU, AVEC LE SNASUB-FSU, RÉAFFIRMEZ VOTRE ATTACHEMENT AU PARITARISME
EN VOTANT MASSIVEMENT À CES ÉLECTIONS.

29 > 06
NOV DÉC

FAITES-VOUS ENTENDRE
Votez SNASUB-FSU !